



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

Trente-troisième session

Santiago (Chili), 6 - 9 mai 2014

**Défis à relever pour éliminer la faim, l'insécurité alimentaire, la
malnutrition et l'extrême pauvreté**

Résumé

- Un an avant l'échéance prévue pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (2000-2015), 16 des 33 pays de la région ont atteint la cible consistant à «réduire de moitié la proportion de la population qui souffre de la faim» et six d'entre eux sont parvenus à réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de ce fléau, conformément à l'objectif défini lors du Sommet mondial de l'alimentation. Ces résultats témoignent du fort engagement politique des gouvernements concernés et montrent que dans le domaine de l'éradication de la faim, les progrès sont à la portée de la présente génération, mais ne sauraient faire oublier que 47 millions d'habitants de la région Amérique latine et Caraïbes sont encore victimes de la faim. Par ailleurs, la malnutrition prend des formes alarmantes, qui mènent à l'obésité et à des habitudes alimentaires qui sont néfastes pour la santé, surtout chez les enfants. La région a progressé en ce qui concerne la conception et la mise en œuvre de systèmes et de mécanismes de gouvernance ouverts à tous, auxquels la société civile, les entreprises du secteur privé, les parlementaires et les autorités sont largement invités à participer. Certains défis doivent encore être vaincus. Il s'agit d'ajuster et d'améliorer constamment les processus de coordination des politiques publiques qui influent sur la sécurité alimentaire, de généraliser l'application des politiques et programmes destinés à améliorer le sort des populations vulnérables – notamment les systèmes de protection sociale existants, en mettant l'accent sur les programmes de prestations conditionnelles et les programmes d'alimentation scolaire –, d'améliorer le fonctionnement des marchés ruraux du travail et d'encourager l'agriculture familiale.

Mesures suggérées à la Conférence régionale

- Appuyer le Plan d'action de la CEPALC pour 2014, en particulier le chapitre intitulé «Sécurité alimentaire et nutrition et éradication de la faim et de la pauvreté»

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



mj925f

- Renforcer la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans la région, en facilitant les échanges de meilleures pratiques en matière de gouvernance et de politiques publiques à l'appui de la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Veillez adresser toute question concernant ce document à M. Tito Diaz, Secrétaire de la trente-troisième session de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes
Tito.Diaz@fao.org Tel. 56-2 2923-2250

I. Introduction

1. Les progrès de la région dans la concrétisation des objectifs du Millénaire pour le développement, et le fait d'avoir été la première à se fixer d'éradiquer la faim d'ici à 2025 en adoptant l'initiative intitulée «L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim en 2025», permettent de penser que si cette tendance positive entraîne des retombées socioéconomiques durables, la présente génération de latino-américains et de caribéens pourrait bien être la première, dans l'histoire de ce continent, à ne plus souffrir de la faim et de la malnutrition. Il faut pour cela intensifier et accélérer les transformations structurelles visant une redistribution des revenus et affiner au maximum les politiques à court terme ayant pour but de favoriser la diminution de la pauvreté et l'éradication de la faim et de la malnutrition dans la région.

2. À cet égard, l'action entreprise par les pouvoirs publics des pays de la région dans des domaines divers, est digne de mention: renforcement des capacités normatives et régulatrices de l'État, investissements dans la recherche et transfert de technologies, construction d'infrastructures publiques, soutien à la qualité de l'emploi, renforcement des mécanismes d'accès à des aliments sains, augmentation des échanges commerciaux intrarégionaux, financements destinés à l'agriculture familiale, mise au point de systèmes de protection sociale plus inclusifs, ayant un impact sur les groupes les plus vulnérables au sein de nos sociétés.

3. Plusieurs pays, selon des approches et sous des angles divers, ont renouvelé leur engagement à l'égard de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la réduction de la pauvreté rurale. Pour y donner suite, ils ont fait appel à différents mécanismes de concertation sociale et de gestion des politiques publiques, et formulé de nouvelles stratégies et programmes qui combinent l'assistance sociale avec des programmes de création d'emploi et de revenus, des programmes d'éducation relatifs à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la production durable de denrées alimentaires, issue non seulement des grandes exploitations commerciales mais aussi de l'agriculture familiale. Ils interviennent ainsi directement sur deux des facteurs qui conditionnent l'accès aux aliments, à savoir l'offre de produits sains et la disponibilité de revenus permettant de les acheter.

4. Enfin, en dépit d'avancées importantes dans la lutte contre la pauvreté et de politiques publiques cohérentes, il reste encore de grands défis à surmonter. Il faut notamment améliorer l'efficacité et la convergence de ces politiques et intensifier la coopération Sud-Sud à l'échelle de la région, deux facteurs indispensables pour surmonter un défi non moins important, celui des inégalités sociales, car la région Amérique latine et Caraïbes reste celle où ces inégalités sont les plus marquées.

II. Progrès, défis et possibilités en matière de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté rurale en Amérique latine et Caraïbes

La région est en passe d'atteindre les cibles de l'OMD1

5. Dans le contexte mondial, les succès remportés par la région Amérique latine et Caraïbes se sont traduits par une réduction du nombre et de la proportion des personnes souffrant de la faim, pendant la période 1990-2013. Elles représentaient 14,7 pour cent de la population en 1990-1992; ce taux est descendu à 7,9 pour cent en 2011-2013. En termes absolus, pendant la même période, l'effectif

des sous-alimentés est passé de 66 à 47 millions de personnes. Le nombre des enfants frappés de sous-alimentation chronique (retard de croissance), qui était de 13,7 millions en 1990, n'était plus de 7,1 millions en 2011 (UNICEF-OMS-Banque mondiale).

6. Seize pays de la région ont déjà atteint la cible du premier objectif du Millénaire pour le développement (OMD1) consistant à réduire de moitié la proportion des personnes souffrant de la faim par rapport à 1990-1992 et, durant cette même période, un groupe de six pays a réalisé l'objectif encore plus ambitieux, décrété par le Sommet mondial de l'alimentation en 1996, de réduire de moitié le nombre absolu des personnes sous-alimentées.

Faim et pauvreté extrême

7. Il existe une étroite corrélation entre l'incidence de la faim et la pauvreté extrême, à tel point qu'il est difficile de distinguer les relations de cause à effet entre l'une et l'autre. Au niveau des estimations, les résultats se valent puisque, généralement, le seuil de pauvreté est calculé en fonction du coût d'un assortiment alimentaire de base¹: cependant, la pauvreté a évolué selon un schéma différent de celui de la faim pendant la période analysée (1990-2012). D'après la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC, 2012), pendant les années 90, la pauvreté a augmenté et l'indigence est restée relativement stable; en revanche, à partir de 2000, les deux phénomènes ont enregistré une baisse constante, situation qui s'est inversée en 2009 sous l'effet de la crise économique et financière, mais aussi de la flambée des prix des denrées alimentaires. Des mesures de redistribution et de protection sociale en ont atténué l'impact et contribué à réduire la pauvreté dans les années qui ont suivi. En 2012, les estimations de la CEPALC faisaient état de 167 millions de pauvres et de 66 millions d'indigents.

8. Dans les zones rurales, l'évolution de ces indicateurs a suivi un schéma similaire: la tendance positive en matière de réduction de la pauvreté et de l'indigence en milieu rural, qui avait caractérisé la période 2002-2007 s'est interrompue et la situation s'est aggravée au cours des deux années suivantes sous le coup de la crise économique, tandis qu'en 2011, la pauvreté rurale était retombée pratiquement aux niveaux de 2007. La situation a été encore moins favorable concernant la pauvreté extrême dans les zones rurales, qui a très peu reculé au cours de ces dernières années (voir la figure 1). Il faut savoir que l'urbanisation étant très développée dans la région, les pauvres sont plus nombreux dans les villes; néanmoins, la proportion de pauvres et d'indigents est plus élevée dans les campagnes.

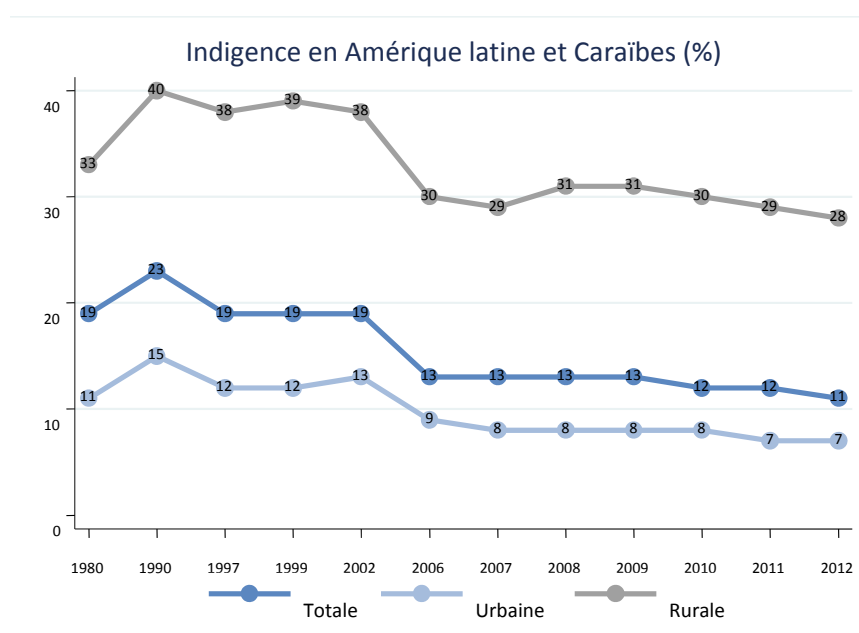
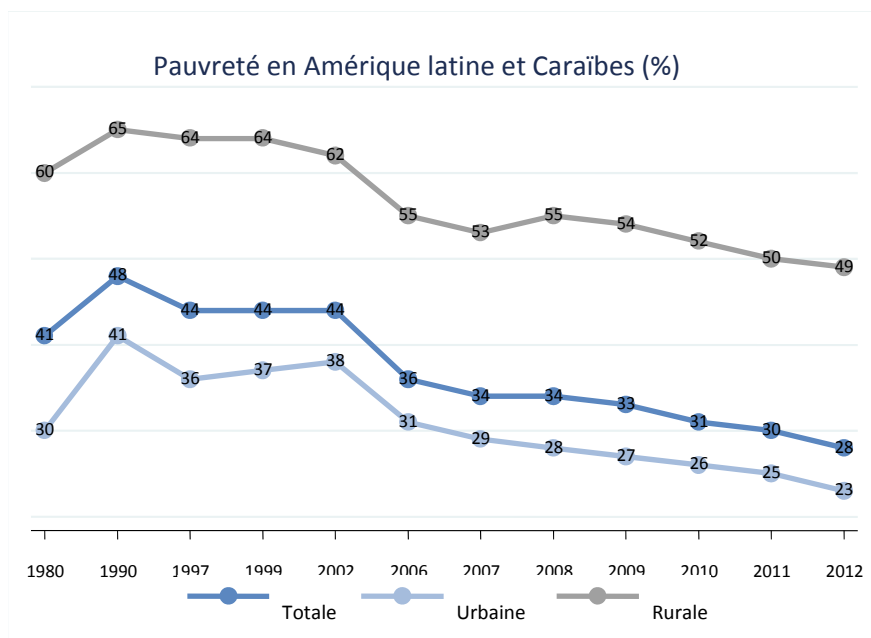
9. La situation des ménages ruraux pauvres est très hétérogène dans les pays de la région et au niveau infranational, surtout du point de vue des moyens d'existence. Il est fondamental d'en tenir compte lors de la formulation des politiques publiques; on distingue ainsi plusieurs secteurs: petits exploitants s'adonnant à l'agriculture familiale, travailleurs salariés (souvent des saisonniers), ménages dont certains membres travaillent à l'étranger et rapatrient leur salaire, familles qui perçoivent des transferts en espèces au titre de l'un ou l'autre des programmes publics, et d'autres enfin qui combinent ces différentes sources de revenus dans des proportions variables².

10. En outre, les taux de pauvreté et d'insécurité alimentaire parmi les peuples autochtones sont trois fois plus élevés que dans le reste de la population. Dans certains pays, on recense jusqu'à 90 pour cent de pauvres au sein de la population autochtone et le taux de la pauvreté extrême est de 70 pour cent.

¹ La méthode appliquée par la CEPALC (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes) est celle du seuil de pauvreté. Dans certains pays, par exemple le Mexique, on obtient une mesure multidimensionnelle de la pauvreté à partir de plusieurs indicateurs, liés à l'accès aux services de base. L'un d'entre eux concerne la sous-alimentation. En revanche, le bien-être est mesuré en fonction des revenus (CONEVAL - Conseil national d'évaluation de la politique de développement social - Mexique).

² Pour plus de renseignements sur les transformations rurales et la pauvreté, veuillez consulter CEPALC, FAO, IICA, 2013 et FAO, 2013.

Figure 1: Amérique latine: évolution de la pauvreté et de l'indigence (1980-2011)³
(pauvreté rurale et urbaine – en pourcentage de la population totale)



Source: CEPALSTAT (2014)

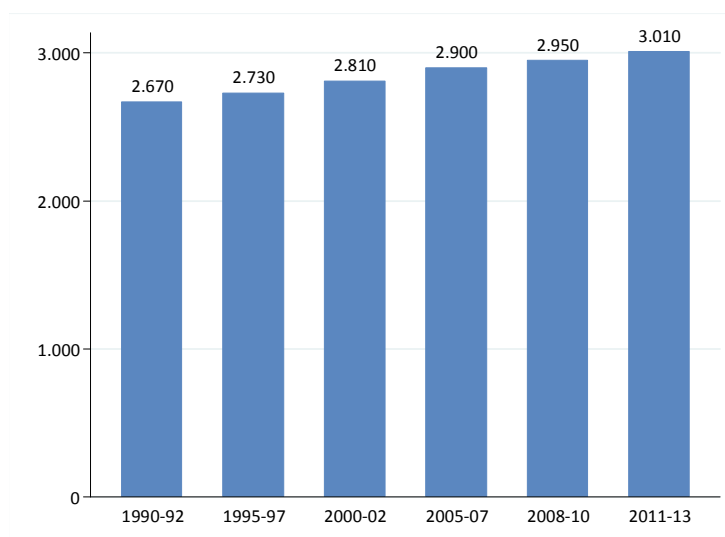
³ Estimation fondée sur 17 pays de la région, plus deux pays des Caraïbes: République dominicaine et Haïti.

Les disponibilités alimentaires

11. D'après les estimations, l'offre totale d'aliments dans la région, qu'il s'agisse de la production locale ou de denrées importées, est suffisante pour nourrir toute la population. La région est globalement exportatrice nette d'aliments et, de fait, les besoins énergétiques de la population sont largement couverts par l'approvisionnement alimentaire existant. La disponibilité de kilocalories (kcal) dépasse les 3000 calories par personne et par jour, alors que les besoins caloriques, tous pays confondus, ne dépassent en aucun cas les 2000 calories par jour. Il va sans dire que la population doit aussi pouvoir compter sur une offre d'aliments sains, qui garantisse un régime alimentaire diversifié.

Figure 3: Amérique latine et Caraïbes: disponibilité journalière de kilocalories par habitant (1990-2012)

kcal/personne/jour

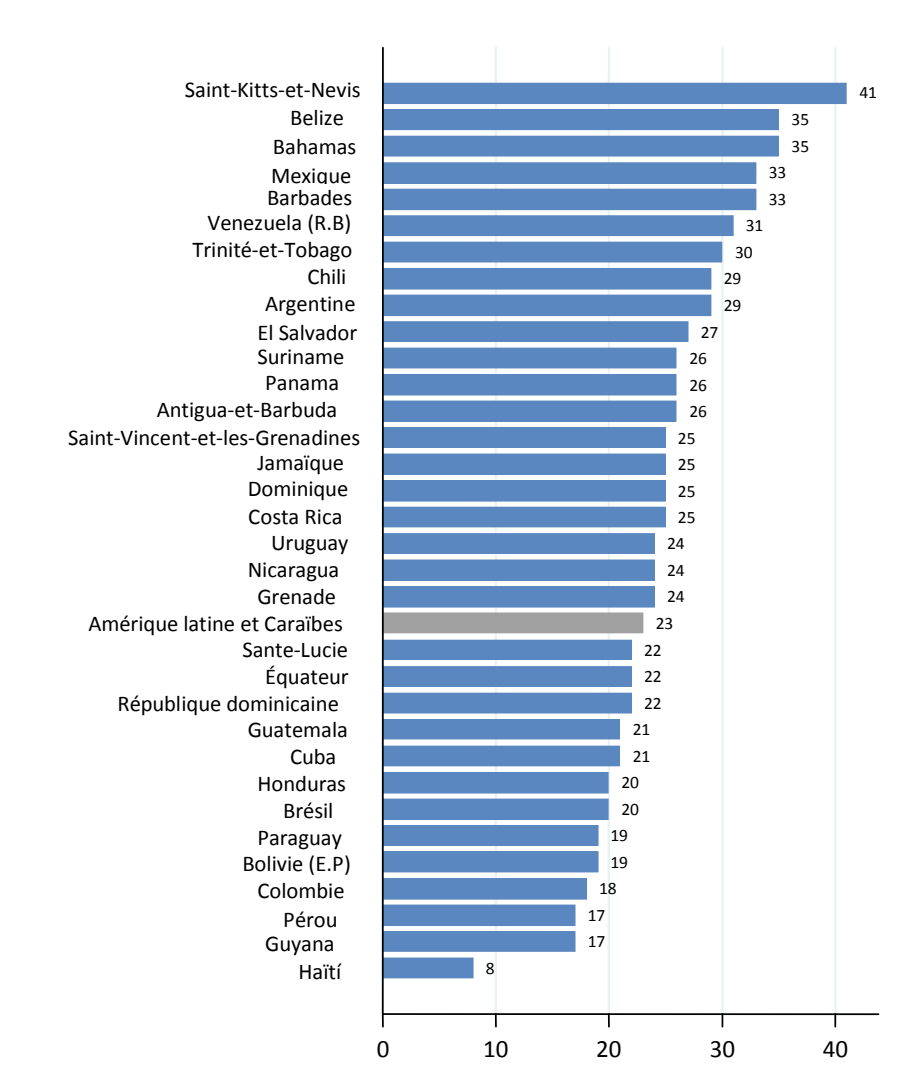


Source: FAO 2012

Le double fardeau de la malnutrition

12. Les schémas alimentaires se sont radicalement modifiés dans la région, et divers facteurs socio-économiques, démographiques ou relevant de la santé publique se sont conjugués pour favoriser la malnutrition. Le problème de la malnutrition sous ses différentes formes (dénutrition, obésité, carences en nutriments) résulte d'une alimentation monotone, à base d'aliments de qualité nutritionnelle médiocre, et insuffisamment riche en protéines, lipides nobles, vitamines et oligo-éléments. L'obésité guette les enfants d'âge scolaire qui ont souffert de sous-alimentation chronique pendant la petite enfance. La consommation d'aliments industriels ultra-transformés (encouragée par une publicité ciblée) les rend plus vulnérables, leur vie durant, aux affections cardiovasculaires, au diabète et à d'autres maladies chroniques non transmissibles. Le pourcentage moyen d'obèses parmi la population adulte de la région atteint 23 pour cent (taux de 2008) et, entre 2000 et 2011, le nombre d'enfants de moins de cinq ans en surcharge pondérale s'est maintenu aux alentours de 3,9 millions.

Figure 2: Amérique latine et Caraïbes: Incidence de l'obésité chez les sujets de plus de 20 ans (2008), en pourcentage



Source: FAO, 2013 sur la base de données fournies par l'OMS en 2013

Prix et marchés des produits agroalimentaires

13. L'évolution récente des marchés internationaux des produits de base, et en particulier la hausse des prix des denrées alimentaires observée depuis la fin de 2007, a favorisé les pays excédentaires mais elle a eu des répercussions négatives sur la balance des paiements des pays à déficit vivrier et sur les ménages à faible revenu, qui dépensent une grande partie de leur budget pour se nourrir. Cependant, cette instabilité excessive des marchés a poussé les autorités nationales et internationales à mettre en place des mécanismes de riposte, parmi lesquels figurent les systèmes d'information sur les marchés.

14. De telles mesures s'avèrent particulièrement utiles dans un contexte de grande instabilité des prix agricoles. L'augmentation de l'offre mondiale de denrées alimentaires au cours des prochaines années entraînera vraisemblablement une baisse des cours de la plupart des denrées cultivées mais, pour les dix années à venir, il faut s'attendre à une nouvelle hausse des prix des produits agricoles, y compris les produits d'origine animale, face à l'augmentation de la demande dans un contexte de ralentissement de la croissance agricole (FAO-OCDE, 2013).

15. Dans la région Amérique latine et Caraïbes, le renchérissement des produits alimentaires n'a pas eu l'ampleur de la flambée observée en 2008. Entre 2009 et 2012, la hausse des prix des aliments a oscillé entre 4 et 10 pour cent.

16. Les prix plus élevés ont même incité à produire davantage. Malheureusement, dans de nombreux cas, et surtout pour les petits producteurs, la forte volatilité des prix a pénalisé les investissements, d'autant que pendant la même période, les prix des principaux intrants ont augmenté dans des proportions semblables. Pour 2013, l'espoir est que la production céréalière de la région dépasse les 224,5 millions de tonnes, soit 9,3 pour cent de plus que le volume de la campagne précédente.

17. Le commerce intrarégional garantit une meilleure répartition de l'approvisionnement alimentaire en compensant les écarts liés aux capacités de production des sous-régions. En 2012, les échanges de produits alimentaires dans la région ont augmenté de 8 pour cent par rapport à 2011 et le volume du commerce intrarégional a représenté 17 pour cent des exportations totales de la région.

III. L'engagement politique contre la faim, la malnutrition et la pauvreté rurale

18. Pour s'attaquer aux causes profondes de la faim, de l'insécurité alimentaire, de la malnutrition et de la pauvreté rurale, il faut tout d'abord susciter un engagement politique renouvelé, ensuite mieux cerner les difficultés des divers groupes de population exposés à l'insécurité alimentaire et les solutions éventuelles et, enfin, mettre en place des mécanismes de gouvernance et de coordination ainsi que des politiques, des programmes et des investissements cohérents et convergents.

L'engagement politique

19. Les progrès réalisés dans la région au cours des vingt dernières années témoignent surtout d'un engagement accru des pays à l'égard de la réduction de la faim et de la malnutrition, comme le montre la formulation de stratégies spécifiques ainsi que les débats et résolutions enregistrés au sein de plusieurs organismes ou plateformes d'intégration régionale, où l'urgence de cette question et les préoccupations qu'elle suscite ont été mentionnées. La région a été la première à se fixer pour objectif d'éradiquer la faim d'ici à 2025 à travers l'initiative «L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim en 2025», qui a été ratifiée au plus haut niveau.

20. L'un des fruits de cet engagement renouvelé est la Déclaration de Santiago, proclamée lors du premier Sommet de la Communauté des États latino-américains et caribéens (CELAC), en janvier 2013, et entérinée lors du second Sommet à la Havane, en janvier 2014. Elle a été suivie de l'approbation d'un Plan d'action relatif aux politiques publiques dans le domaine social lors de la première réunion des ministres et hauts responsables chargés du développement social et de l'éradication de la faim et de la pauvreté, organisée par la CEPALC en juillet 2013. Les États Membres se sont engagés à promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) et à appuyer à l'échelle mondiale, le Défi faim zéro lancé par le Secrétaire général des Nations Unies et, à l'échelle régionale, l'initiative «L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim en 2025».

21. Par ailleurs, en novembre 2012, le Parlement latino-américain (PARLATINO) a approuvé la Loi-cadre intitulée «Droit à l'alimentation et souveraineté alimentaire», destiné à guider les États de la région dans l'établissement de politiques et de stratégies susceptibles de concrétiser le droit à l'alimentation ainsi que la sécurité alimentaire et nutritionnelle de leur population, de façon permanente et à titre de priorité nationale.

22. Quinze pays ont réalisé d'importants progrès en matière d'institutionnalisation de la SAN, en incorporant le droit à l'alimentation dans leur législation constitutionnelle. Dans certains pays, elle est explicitement reconnue en tant que droit fondamental de l'homme tandis que d'autres pays privilégient la protection des droits de l'enfance et des personnes âgées. Dans 14 pays, un Front parlementaire contre la faim a été constitué avec, pour certains d'entre eux, la participation de représentants de la

société civile. De leur côté, les organismes d'intégration régionale ont clairement adhéré à l'objectif de la SAN et, dans certains cas, à celui de la souveraineté alimentaire.

23. En 2010, le Conseil andin des ministres des affaires étrangères a approuvé le Programme andin pour la garantie de la sécurité et de la souveraineté alimentaire et nutritionnelle (Décision 742), fondé sur les principes d'équité et de droit à une alimentation adéquate. Dans la même veine, au mois de mai 2013, les ministres de l'agriculture de la Communauté andine ont approuvé la Stratégie relative au développement rural.

24. Le MERCOSUR a élaboré, en 2008, le Plan stratégique d'action sociale, dont la version finale a été approuvée en 2011. Ce Plan est la première initiative conjointe visant une concertation sur les thématiques sociales dans les États parties et la mise en œuvre de projets sociaux à l'échelon régional. Le premier des 10 axes définis dans le Plan s'intitule «*Éradiquer la faim, la pauvreté et combattre les inégalités sociales*».

25. La *Politique régionale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle* (également connue sous le sigle anglais RFNSP) de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) a été élaborée en 2010 sur une base participative et approuvée l'année suivante. Elle a constitué une réponse à l'augmentation considérable des prix des aliments, à l'augmentation des importations, à la reconnaissance du double fardeau de la malnutrition dans la région (dénutrition d'une part, surcharge pondérale et obésité d'autre part) et à la nécessité impérieuse de réduire la vulnérabilité de la région face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

26. En Amérique centrale, les sous-systèmes d'intégration par secteur ont approuvé un ensemble de programmes dont la mise en œuvre contribue à la réalisation d'objectifs de sécurité alimentaire et nutritionnelle. La formulation d'une politique régionale de sécurité alimentaire et nutritionnelle s'inscrit dans ce processus, dans le cadre du système d'intégration centraméricaine (SICA).

27. Dans le cadre de son Plan d'action 2012-2014, le Conseil sud-américain au développement social (CSDS) de l'Union des nations sud-américaines (UNASUR), créé en août 2009, fixe cinq axes prioritaires: pauvreté et inégalités sociales; *sécurité alimentaire et lutte contre la malnutrition*; économie sociale, solidaire et/ou communautaire axée sur l'«inclusion productive» et la création d'opportunités; participation citoyenne aux initiatives de développement social de l'UNASUR; enfin, coopération régionale pour la mise en œuvre et le financement des politiques sociales.

28. L'espace régional devient par conséquent un cadre idéal pour la coopération Sud-Sud et permet d'harmoniser les objectifs, d'élargir la couverture des programmes et de mettre en commun les expériences réussies.

Mécanismes de gouvernance et de coordination

29. Le caractère multidimensionnel des activités de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et la pauvreté rurale exige une approche multidisciplinaire et une coordination reposant sur des mécanismes de gouvernance efficaces et inclusifs, conformément aux principes de participation, de transparence et d'équité ainsi qu'à l'obligation de rendre des comptes. L'application de ces principes exige la participation et l'inclusion des acteurs publics et privés ainsi que de la société civile; la transparence dans la prise de décision et dans l'utilisation des ressources; l'équité et l'absence de discrimination lors de la conception et de l'application des politiques publiques en matière de SAN et l'obligation de démontrer que les mesures prises ont permis d'atteindre les résultats escomptés.

30. Un défi majeur au niveau national consiste à intégrer les dimensions de la SAN et de la pauvreté rurale, ce qui exige de coordonner la formulation des politiques relatives aux divers secteurs (par exemple agriculture, protection sociale, marchés ruraux du travail et nutrition) et des politiques générales (comme les plans nationaux de développement), qui influent sur la réalisation des objectifs de sécurité alimentaire et nutritionnelle, et d'adopter une approche fondée sur les droits. Il faut par conséquent compter sur des institutions efficaces, capables d'assurer la convergence des politiques économiques, des politiques sociales contre la pauvreté, des politiques touchant la production, l'environnement et le commerce, dans le but de garantir le respect du droit à l'alimentation.

31. À l'échelle régionale, la CEPALC s'est affirmée ces derniers temps, grâce aux échanges d'expériences, comme l'espace au sein duquel affronter le défi de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et approfondir l'analyse de la situation et des possibilités de coopération régionale. La participation de la région aux débats concernant les mécanismes de gouvernance mondiaux, tels que le Comité de la sécurité alimentaire mondiale, ou des mécanismes régionaux, comme le Groupe de travail de l'initiative «L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim en 2025» (le GT2025) revêt aussi une grande importance.

Convergence des politiques, programmes et investissements

32. L'engagement renouvelé des gouvernements en matière de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté rurale est attesté par la formulation de politiques favorisant l'inclusion sociale et de divers programmes récemment adoptés dans les pays de la région. Le Mexique, par exemple, a lancé sa «Croisade nationale contre la faim» et entrepris de formuler une politique à moyen terme, le Programme national Mexique libéré de la faim, qui fait partie intégrante de son Plan national de développement pour 2013-2018. Le Brésil a mis en œuvre son propre programme d'éradication de la pauvreté extrême sous forme d'une stratégie dénommée «Brésil sans misère», qui est une émanation du Programme faim zéro. Le Chili met en œuvre le programme «Choisis de vivre en bonne santé»; le Pérou a créé la Commission intersectorielle de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le but de disposer d'une vaste enceinte d'évaluation et de promotion des politiques dans ce domaine; le Venezuela a renforcé sa stratégie nationale d'approvisionnement alimentaire. Antigua-et-Barbuda a lancé en 2012 sa version nationale du Défi faim zéro et pris l'engagement d'éradiquer la faim et la pauvreté extrême dans le pays en deux ans seulement. La Jamaïque est en train d'appliquer sa politique de sécurité alimentaire et nutritionnelle, destinée à relancer la capacité de production agricole et à faire bénéficier les groupes vulnérables de politiques d'approvisionnement spécifiques, telles que l'alimentation scolaire.

IV. Des politiques qui font la différence

33. Dans le vaste éventail des politiques publiques qui ont un lien avec la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la réduction de la pauvreté rurale, celles qui ont pris le plus d'importance ces dernières années sont les politiques qui visent à satisfaire des besoins essentiels et, de manière générale, à améliorer les conditions de vie des segments de population les plus vulnérables. Il convient de distinguer les politiques qui s'efforcent de résoudre à brève échéance et dans l'urgence des situations sociales complexes et les mesures à plus long terme, dont le succès est subordonné à des changements structurels (conformément au principe de l'*action sur deux fronts*).

34. Les pays de la région sont en train de légiférer pour retarder la progression de l'obésité et prennent aussi des mesures pour promouvoir la santé et prévenir les maladies. Les mesures introduites dans la législation visent entre autres à favoriser des habitudes de vie saines au moyen de campagnes de sensibilisation; à réglementer la publicité vantant des produits qui contiennent des quantités importantes d'ingrédients critiques auprès d'un public d'enfants et d'adolescents; à prescrire l'étiquetage des aliments en conserve pour avertir les consommateurs de la présence d'ingrédients critiques; à encourager la consommation d'aliments sains – comme les fruits et légumes – couplée à une activité physique.

Parmi les pays qui se sont dotés de lois de ce type figurent la Colombie, le Chili, le Pérou et l'Uruguay. D'autres pays ont mis en œuvre des normes destinées à combattre le phénomène de l'obésité et à promouvoir une alimentation saine. Ce sont le Mexique, le Costa Rica et enfin le Brésil, où un débat est en cours concernant la réglementation en matière de publicité sur les aliments.

Systèmes de protection sociale

35. En ce qui concerne les dispositions d'urgence et les mesures à court terme, les modalités les plus répandues sont les réseaux ou systèmes de protection sociale non contributifs (c'est-à-dire entièrement financés par l'État), en particulier l'instrument des «prestations en espèces conditionnelles», qui permet aux plus défavorisés, à ceux qui sont exclus de l'emploi formel et qui n'ont donc pas droit aux prestations sociales, de bénéficier d'un niveau minimum de revenu, de pouvoir d'achat et de bien-être. Ils s'adressent aux pauvres mais sont également conçus pour assister les catégories les plus vulnérables, en fonction de la résilience des individus et des ménages face à certains types de risques (maladie, catastrophe naturelle, perte d'emploi).

36. À l'heure actuelle, 21 pays de la région⁴ mettent en œuvre des programmes de ce type. Au total, 113 millions d'individus étaient concernés en 2010, soit environ 19 pour cent de la population de la région. Les différences entre ces programmes tiennent à la façon de sélectionner les bénéficiaires, à l'imposition ou non de conditions (et dans l'affirmative au type de conditions) ou encore à l'intégration avec d'autres programmes davantage tournés vers les activités de production. Dans ce domaine, les expériences ont montré qu'il est nécessaire de renforcer le tissu social des communautés pauvres au moment de sélectionner les participants, de prévoir des délais suffisants et des stratégies de retrait, afin d'éviter le risque d'une régression. D'autre part, il est important de relier les aides sociales avec des mesures facilitant l'insertion dans le marché du travail.

37. Pendant ces dernières années, les programmes d'alimentation scolaire ont connu le même essor. Ils sont bien implantés dans la région. Les filles et les garçons qui fréquentent les écoles publiques fournissant des repas scolaires ont ainsi accès à des aliments qui garantissent un développement physique et intellectuel adapté aux exigences de tout enfant et aux nécessités de l'apprentissage scolaire, et favorisent en outre l'équilibre émotif et l'acquisition des valeurs transmises par le système éducatif.

Tableau 1: Couverture de l'alimentation scolaire dans 8 pays d'Amérique latine
(en pourcentage)

Pays	Population scolaire et nombre d'élèves bénéficiaires		
	Population scolaire	Élèves bénéficiaires	Pourcentage
Bolivie	2 418 677	2 162 921	89,4%
Colombie	4 725 270	3 878 189	82,1%
El Salvador	1 342 803	1 327 348	98,8%
Guatemala	2 852 769	2 723 654	95,5%
Honduras	1 457 489	1 404 101	96,3%
Nicaragua	1 020 447	1 020 447	100,0%
Paraguay	879 540	527 724	60,0%
Pérou	5 106 768	3 069 229	60,1%
Total	19 803 763	16 113 613	81,4%
Source: Projet de coopération Brésil/FAO - 2013			

⁴ Argentine, Belize, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Équateur, El Salvador, Grenade, Guatemala, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Trinité-et-Tobago et Uruguay.

Développement de l'agriculture familiale

38. Parmi les politiques de longue haleine conçues pour éliminer de profondes inégalités et asymétries sociales, figurent celles qui s'adressent aux deux principaux secteurs touchés par la pauvreté rurale, et dont l'importance relative varie entre les pays: l'agriculture familiale et le salariat agricole.

39. Dans le cadre du développement de l'agriculture familiale, les principaux progrès ont été constatés dans les pays qui sont passés de politiques fragmentées, essentiellement fondées sur l'assistanat, à une reconnaissance institutionnelle du rôle que peut jouer ce secteur dans la production alimentaire, sachant qu'il contribue en outre à l'éradication de la pauvreté rurale.

40. Plusieurs exemples récents le prouvent: Le Costa Rica a entrepris d'élaborer un Plan d'action en faveur de l'agriculture familiale 2011-2014; El Salvador met en œuvre un Plan pour l'agriculture familiale et le Guatemala un Programme d'agriculture familiale pour le renforcement de l'économie rurale; le Paraguay a lancé un Programme de développement de la production de denrées alimentaires dans le secteur de l'agriculture familiale; au Nicaragua, le Ministère de l'économie familiale, communautaire, coopérative et associative, créé en 2012, suit les questions concernant la production à petite échelle (exploitations et coopératives) et recourt à des instruments et à des structures spécialisés dans l'appui à l'agriculture familiale.

41. De même, en Bolivie, la «Loi d'appui à la production alimentaire et à la restitution des forêts» portant création du programme homonyme vise à régulariser la situation des terres libres déboisées et encourage la production alimentaire, en soutenant les petits producteurs, afin de garantir un approvisionnement alimentaire suffisant à l'échelle nationale.

42. Par ailleurs, au niveau des administrations publiques, on peut citer des expériences déjà rodées, comme celles du Secrétariat au développement rural et à l'agriculture familiale en Argentine, du Ministère du développement rural au Brésil, de l'Institut de développement agricole au Chili, qui ont tous des politiques d'appui à ce secteur spécifique de la production, notamment sous forme de financements, d'assistance technique, de systèmes d'assurance et d'initiatives d'accès aux marchés.

43. Un des mécanismes de renforcement de l'agriculture familiale qui a fait ses preuves consiste à impliquer les petits producteurs en tant que fournisseurs de marchés locaux institutionnels – par exemple cuisines et cantines populaires, établissements participants aux programmes d'alimentation scolaire et, le cas échéant, lorsque l'offre est suffisante ou peut être améliorée, fournir aussi les cantines des hôpitaux ou d'autres services à vocation communautaire.

Le marché rural de l'emploi

44. Malgré le déclin démographique enregistré dans les zones rurales de la région, la population rurale économiquement active est en hausse constante et représente aujourd'hui près de 53 millions d'individus. Ce paradoxe s'explique par des modifications de la pyramide des âges au sein de la population rurale et par le nombre croissant de femmes qui détiennent un emploi. Les données montrent également que l'agriculture continue d'être la principale source d'emploi en milieu rural. De nombreux ménages qui vivent en situation de pauvreté tirent leurs revenus, en totalité ou en partie, du marché de l'emploi rural, surtout dans l'agriculture.

45. En général, les politiques publiques conçues pour lutter contre la pauvreté rurale sont restées assez indifférentes au marché rural de l'emploi. Ainsi, le fonctionnement du marché du travail n'a pas été considéré parmi les facteurs expliquant l'insuffisance des revenus des ménages dans de nombreux pays, et son amélioration n'a pas été envisagée parmi les solutions qui permettraient de les sortir de la pauvreté. Malheureusement, la plupart des emplois ruraux sont des emplois de mauvaise qualité très semblables aux emplois du secteur informel, sans aucune forme de protection sociale et très éloignés des normes définies par l'OIT pour caractériser le «travail décent».

46. Malgré tout ce qui précède, la région progresse lentement dans le domaine des politiques. En Uruguay, par exemple, en août 2012, le Ministère du travail et de la sécurité sociale, avec l'appui de l'OIT et de la FAO, a créé une Unité spécialisée qui donne des avis et coordonne les politiques en matière de conditions de travail, d'emploi et de sécurité sociale s'adressant aux travailleurs ruraux, tandis qu'en Argentine, une loi portant sur l'emploi rural, connue également sous le nom de «Nouveau statut du travailleur rural», a été promulguée à la fin de 2011. Au Brésil, grâce à des politiques économiques spécifiques associées à un contrôle accru, l'emploi rural formel a sensiblement gagné du terrain.

47. En Amérique centrale, le cas le plus remarquable est celui du Costa Rica, qui a lancé en août 2010 une campagne nationale en faveur du salaire minimum, dont le principal objectif est de combattre les violations du droit de tout travailleur à percevoir un salaire minimum garanti.

48. Il convient aussi de souligner le «Plan stratégique pour la promotion du travail décent et de la compétitivité dans le secteur de la banane», lancé en 2012 en République dominicaine, à l'initiative du Ministère du travail, en coopération avec les entreprises de ce secteur, le Conseil national de la concurrence (CNC) et sept organismes du système des Nations Unies.

V. Indications demandées à la Conférence

La Conférence régionale est invitée à:

- convenir que, malgré les progrès importants réalisés en vue d'éradiquer de la faim, 47 millions d'habitants de la région Amérique latine et Caraïbes souffrent encore de sous-alimentation. Par conséquent, insister pour qu'un an après l'échéance fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, grâce à un redoublement d'efforts, tous les États Membres parviennent à «réduire de moitié la proportion de personnes qui souffrent de la faim» conformément au premier Objectif du Millénaire pour le développement;
- promouvoir des politiques publiques orientées vers la prise en charge et la protection sociale des personnes les plus vulnérables qui souffrent d'insécurité alimentaire et de la faim et vers des programmes d'investissement durables à moyen et long terme dans le développement rural, l'agriculture, l'emploi et l'éducation en matière d'alimentation et de nutrition, afin d'éliminer les causes fondamentales de la faim, de la malnutrition et de la pauvreté;
- soutenir l'engagement politique à l'égard de la lutte contre la faim et du droit à l'alimentation exprimé dans diverses enceintes régionales et nationales, en particulier, l'engagement pris par les chefs d'États et de gouvernements lors du premier et du deuxième Sommet de la Communauté des États latino-américains et caribéens (CELAC), à Santiago du Chili en 2013 et à La Havane en 2014, ainsi que l'initiative «L'Amérique et les Caraïbes libérés de la faim en 2015»;
- demander à la FAO de continuer, dans les limites de son mandat, à fournir son soutien et une assistance technique aux organismes d'intégration régionale pour la formulation de leurs politiques, plans et stratégies en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Demander à la FAO de continuer à assurer le secrétariat technique de l'initiative «L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim en 2025» et à renforcer les liens avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale et autres enceintes mondiales et régionale de gouvernance en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle;
- reconnaître que les initiatives prises dans les divers pays en matière de politiques et de programmes présentent assez d'éléments susceptibles de permettre à la région d'éradiquer la pauvreté, la faim et la malnutrition au cours de ces prochaines années. Demander à la FAO d'appuyer les pays membres qui font appel à elle pour la conception, le renforcement et la mise en œuvre de la coopération Sud-Sud en tant que principale stratégie susceptible d'éradiquer la pauvreté.

Références bibliographiques

- Cecchini, Simone et Martínez, Rodrigo, 2011, *Protección Social Inclusiva en América Latina. Una mirada integral, un enfoque de derechos*. CEPALC, Santiago du Chili.
- CEPALC 2012, *Panorama Social de América Latina y el Caribe 2012*, Santiago du Chili.
- CEPALSTAT (2014).<http://www.eclac.cl/cgi-bin/getprod.asp?xml=/deype/noticias/BaseDatos>
- FAO, 2013, *Plan à moyen terme 2014-17 et Programme de travail et budget 2014-15 soumis par le Directeur général*, Trente-huitième session de la Conférence, Rome.
- FAO, 2012, *Panorama de la Seguridad Alimentaria y Nutricional en América Latina y el Caribe 2012*, Santiago du Chili.
- FAO, 2013, *Panorama de la Seguridad Alimentaria y Nutricional en América Latina y el Caribe 2013*, Santiago du Chili.
- FAO, CEPALC, IICA, 2013, *Perspectivas de la Agricultura y del Desarrollo Rural en las Américas: una Mirada Hacia América Latina y el Caribe*.
- FAO, CEPALC, OIT, 2010, *Políticas de mercado de trabajo y pobreza rural en América Latina*.
- FAO, FIDA et PAM, *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2012*, Rome.
- Knuth, Lidija et Vidar Margret, 2011, *Constitutional and Legal Protection of the Right to Food around the World*, Right to Food Studies, FAO, Rome.
- UNICEF-OMS-La Banque mondiale: 2011 Joint child malnutrition estimates Global and regional trends by UN Regions, 1990-2025